



PROCES VERBAL DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DE LA 2FOPEN-JS SAISON 2015/2016

15 Mars 2017 à Parçay-Meslay

Présents :

- Comités départementaux présents : **24**
- Comités départementaux représentés : **33**
- Comités départements non représentés : **3**
- Ligues présentes ou représentées : **2**
- Ligues non représentées : **1**

ORDRE DU JOUR

Ordre du Jour Assemblée Générale Extraordinaire :

- 1 Modification des statuts 2FOPEN-JS
- 2 Modification des règlements intérieur et financier 2FOPEN-JS
- 3 Votes des statuts et règlements

Ordre du Jour Assemblée Générale Ordinaire :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président
2. Intervention du bureau de vote déjà élu
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2016
4. Présentation du rapport moral par le Président
5. Présentation du rapport d'activités par la Secrétaire Générale
6. Discussion
7. Vote du rapport moral et du rapport d'activités
8. Présentation du bilan financier par l'Expert-Comptable et le Trésorier
9. Discussion
10. Vote du bilan financier
11. Élection du Comité Directeur pour 4 ans
12. Élection du Bureau Fédéral par le nouveau Comité Directeur
13. Licences saison sportive 2017-2018
14. Conventions d'Objectifs 2017 et aides aux départements
15. Présentation et vote du budget prévisionnel 2017
16. Projets pour 2017-2018
17. Clôture de l'Assemblée Générale par le Président

INTERVENTION DU BUREAU DE VOTE

La commission électorale :

- fait état des voix des présents ou représentés ;
- propose le vote à main levée, accepté à l'unanimité.

Elle informe l'Assemblée générale que le quorum est atteint, représentant ainsi 98,56 % de votants.

L'unanimité des voix exprimées est donc de 9 711.

Total des Voix : 9 852
Voix présentes ou représentées : 9 711

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le président, Claude DRAZEK,

- remercie toutes les personnes présentes,
- fait état des personnes excusées et représentées et déclare la séance ouverte.

Le président, Claude DRAZEK fait ensuite état des différents documents statutaires à remettre à jour, à savoir :

- Les statuts nationaux : à la demande du MJS, il est fait état d'une modification des instances dirigeantes de la fédération au sein du Comité Directeur, conformément à l'article L 131 – 8 du Code du sport, la représentation des femmes est assurée par l'attribution d'un nombre de sièges au moins égal à 40 % de sièges à pourvoir soit 9 sièges.
- Le règlement intérieur : mise à jour afin d'être en accord avec les modifications apportées aux statuts nationaux.
- Le règlement financier : aucune mise à jour n'avait été effectuée depuis 2010, un rafraichissement du document semblait nécessaire.

VOTE SUR L'APPROBATION DES STATUTS ET DES REGLEMENTS DE LA FÉDÉRATION :

POUR : 9 711
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Les modifications apportées aux statuts nationaux, règlement intérieur et financier sont adoptées à l'unanimité.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Saison 2014 / 2015

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale – Saison 2014/2015 est soumis au vote.

VOTE SUR L'APPROBATION DU DERNIER PROCES VERBAL DE L'AG DU 16 MARS 2016

POUR : 9 711
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le compte rendu de l'AG du 16 Mars 2016 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT, Claude DRAZEK

Chers amis,

Cette AG revêt une dimension particulière puisqu'elle marque la fin d'une mandature et le renouvellement de nos instances statutaires pour la durée d'une olympiade.

Ce sera donc, et comme je l'ai déjà annoncé, mon dernier rapport moral au nom de la 2FOPEN-JS.

Le moral ? Rassurez-vous il est au beau fixe.

Pourtant ce serait mentir si je vous disais que c'est sans regret que je vais mettre fin aux responsabilités que j'assume depuis maintenant 13 ans... comme secrétaire général d'abord puis comme président.

Il faut savoir un jour tourner des pages ... laisser la place aux autres (si possible de plus jeunes)

- au risque de sombrer dans la routine, le conservatisme ou l'immobilisme.
- au risque aussi de se répéter, de s'épuiser et de ne plus être force de proposition.
- au risque... enfin...de démotivation.

Sans vouloir faire preuve de passéisme, on peut difficilement ne pas se retourner pour constater le chemin parcouru non pas depuis un an... ni 4 ans mais depuis ce jour de 2004 ou il a bien fallu admettre que notre fédération était en grave perte... après une gestion plus que douteuse des dirigeants de l'époque.

Les constats d'alors :

- des caisses vides (75 €)
- plus que 3500 licenciés
- plus que 35 comités départementaux en activité
- un bureau national démissionnaire
- des salariés à licencier au siège social situé à Cannes.

Nous ne voulions pas assister au naufrage d'une fédération créée par nos anciens, par des enseignants... pour des enseignants.

Nous ne pouvions pas abandonner nos copains qui, dans les départements, œuvraient, avec leurs moyens, pour la poursuite de leurs activités et malgré une évolution de notre société peu tournée vers la pratique des sports co mais plutôt vers un repli sur soi et des activités physiques plus individuelles.

Nous avons donc, avec le soutien de quelques membres du comité directeur de l'époque, retroussé nos manches et décidé de tout faire pour redresser cette situation.

Et c'est ainsi qu'avec André Honnorat, Michel Bergeron et Jean-Claude Escalé (Les 4 mousquetaires, comme on disait) nous avons joué le tout pour le tout en convoquant une AG extraordinaire à Paris qui nous a accordé sa confiance. Et un nouveau comité directeur a été élu.

Christian Tersac, que je salue plus particulièrement ici au passage, nous a proposé une solution d'hébergement en cette maison des Sports.

La CASDEN avec qui nous avons renoué des liens nous a accordé sa confiance et son soutien en nous assurant, sous forme de convention, les fonds nécessaires au licenciement des salariés de Cannes.

Anna BRINON qui fut notre première secrétaire recrutée en CAE a bien contribué à notre nouvelle installation à Parçay Meslay alors que nous n'avions rapporté que le minimum dans un camion (Archives ... quelques bureaux... matériel informatique..)

Quant aux 4 mousquetaires, aucun n'a ménagé sa peine pour, chacun dans ses domaines de compétences, faire repartir la machine...

Nous avons commencé par :

- passer commande d'un nouveau logiciel de saisie des licences,
- gérer le lourd héritage d'un photocopieur acheté en leasing et qui coûtait la bagatelle de 1000 € par mois. !
- réviser nos statuts et règlement intérieur

Rapidement des liens ont aussi été renoués avec la MGEN et une convention a été signée confiant le soin à notre fédération de licencier les membres des clubs de retraités qui souhaitent pratiquer une activité sportive libérant ainsi notre partenaire d'une contrainte juridique liée au code de la mutualité...

Depuis seulement 2 ans nous avons aussi fait face aux besoins touristiques de ces retraités et aux exigences du code du tourisme en demandant et obtenant une immatriculation.

La 2FOPEN-JS se trouvait alors dotée d'un agrément jeunesse et sport et un agrément tourisme sans compter la mission de service public et l'Éducation Populaire.

Concernant le MJS, il nous aussi fallu retrouver la crédibilité en rétablissant la réalité des chiffres déclarés par nos prédécesseurs dans la rédaction des conventions d'objectifs annuels. Ce qui n'a pas empêché, certes, que la subvention de 100 000 € il y a 10 ans soit passée à 18 000 € ! sans pour autant échapper aux contraintes ministérielles qui s'appellent :

- Lutte contre l'homophobie
- Plan de féminisation
- Projet fédéral
- Sport et handicap
- Plan Vigipirate
- Lutte anti-dopage
- Plan citoyen du sport
- Service civique

Tout ceci dans un contexte humain difficile puisque, depuis plus de 10 ans, notre fédération, comme de nombreuses autres, a du fonctionner sans personnel détaché ou mis à disposition. (DTN – CTN).

Les élus, membres du bureau fédéral, ont dû alors pallier ce manque par une dose de bénévolat qui, il faut bien le reconnaître, dépasse parfois le supportable.

Nous avons réussi à maintenir, non sans difficultés, jusqu'en 2013 les challenges nationaux multisports qui ont ensuite fait place à des challenges essentiellement golf et son championnat de France. Pourtant et grâce à une initiative de la ligue Midi-Pyrénées l'an dernier, des rencontres multisports ont vu le jour et se tiendront à nouveau cette année à Temple sur Lot. Bravo à tous ceux qui ont œuvré dans ce sens.

D'autres satisfactions à savoir :

- Notre adhésion à l'ESPER (ex CCOMCEN) – *Économie Sociale Partenaire de l'École de la République* qui nous a permis de rejoindre d'autres prestigieuses institutions telles que la MGEN – la MAIF – la CASDEN – l'APAJH – La Ligue de l'Enseignement – l'OCCE – la FCPE... et j'en passe puisque nous sommes maintenant 46 organismes partenaires.
Nous y avons gagné la possibilité, chaque année, de partager un stand au salon de l'Éducation à la Porte de Versailles et ainsi de tisser des liens avec des militants d'autres organisations.
- Une convention avec le Conseil départemental du Val de Marne qui nous ouvre les portes de son centre de Longefoy - La Plagne et permet ainsi à plus d'une centaine de skieurs de profiter d'un séjour sportif à des tarifs plus que compétitifs.
- La pérennisation des WE 100% féminin
- Une communication renouvelée mais encore perfectible avec un site internet revisité, des flyers, des newsletters, ... sans oublier Facebook et toutes les techniques de notre époque.
- De nouveaux partenaires : VTF - Blue green – WelcomSport – Renouveau Vacances – Villages Club Soleil -... (négociations en cours avec les Banques Populaires)

Et bien d'autres projets qui, parfois, ont du se réaliser dans la douleur.

- l'assainissement de nos finances qui n'a pu se faire sans des mesures drastiques (Augmentation des licences – baisse des aides – rigueur dans la gestion) peu appréciées dans les comités départementaux et auprès de leurs élus.
- La mise en œuvre des conventions départementales avec les sections MGEN et leurs clubs de retraités. Certes la 2FOPEN profite grandement de cette convention (Les chiffres le montreront lors des bilans...) mais à quel prix car nous sommes en première ligne pour affronter, souvent, l'incompréhension de nos collègues retraités qui n'acceptent pas bien l'obligation qui leur est faite de souscrire une licence pour continuer à pratiquer leurs activités.

Quelques regrets toutefois :

- Notre incapacité à renouer des liens avec le MEN
- Une stagnation du nombre de licenciés actifs
- Un volume de formations encore insuffisant notamment en matière d'accompagnement des randonnées qui sont de plus en plus nombreuses du fait des retraités MGEN... sans oublier la comptabilité et la gestion de l'immatriculation tourisme.

Bref, le navire 2FOPEN-JS est en pleine mer et ne risque pas le naufrage avant longtemps avec :

- ses bientôt 10 000 licenciés
- ses 4 salariées (dont 3 en CDI ou en capacité de l'être)
- ses 7 bureaux
- ses 60 comités départementaux jusqu'en Martinique et à La Réunion dont nous accueillons, je crois, son responsable aujourd'hui.
- ses 40 conventions MGEN signées
- ses fonds associatifs conformes aux préconisations puisque le bilan financier laissera apparaître des fonds propres équivalents à une année de masse salariale chargée.

Nous avons géré en bons pères de famille

- sans prétentions
- sans projets pharaoniques
- dans la transparence
- avec pragmatisme et lucidité

Mon propos ne serait pas complet sans un petit arrêt sur image :

- sur les salarié(e) qui se sont succédés et ils furent nombreux depuis 13 ans. Nous pouvons leur rendre hommage car ce sont bien eux les « permanents » du siège national qui œuvrent, au quotidien, pour le bon fonctionnement de notre fédération. Elles sont 4 actuellement qui en responsabilité de l'administration, qui en charge de la comptabilité et de la communication, qui en charge du tourisme ou du secrétariat... Certes, elles sont parfois exigeantes envers vous, dans les CD, et peuvent être taxées de « procédurières » mais elles ont surtout à cœur que notre fédération ne revive pas les mêmes mésaventures qu'en 2004.

Saluons donc Christèle, Nadège, Isabelle et Nathalie qui vient tout juste de succéder à Anne dont le contrat était arrivé à son terme.

- sur Adèle ... notre fidèle Adèle que tout le monde connaît bien et qui, au poste de secrétaire générale m'a bien secondé depuis plusieurs années dans la conduite de nos projets avec l'aide de l'indestructible Michel Bergeron.... le régional de l'équipe.

J'aurai une pensée toute particulière et emprunte d'affection et de reconnaissance pour mon épouse Sylvie qui a su, durant toutes ces années, faire preuve d'une immense patience, d'une grande tolérance tout en sachant m'écouter, me rassurer, m'encourager même dans des périodes parfois difficiles et au détriment de notre vie de famille.

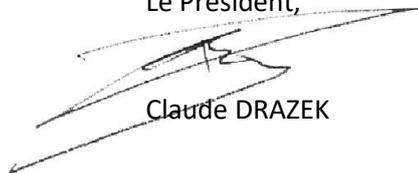
Il me reste :

- à souhaiter bon courage à la future équipe en charge de notre fédération
- à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée durant toutes ces années

Je ne quitterai pas le navire complètement puisque je continuerai, dans mon département du Loiret, à œuvrer au bien-être de nos adhérents dans le SPORT, l'AMITIÉ et la DÉTENTE

Et que vive la 2FOPEN-JS !

Le Président,



Claude DRAZEK

RAPPORT D'ACTIVITÉS PAR LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, Adèle PAGAN

1 – GÉNÉRALITÉS

Créée depuis 1951, notre association bénéficie aujourd'hui de trois agréments : Jeunesse et Sports, Education Populaire et l'Immatriculation Tourisme.

La Fédération a clôturé l'année sportive 2015-2016 avec **9852 licenciés** contre 9779 l'année précédente, ce qui représente une progression de 0,75 % par rapport à la saison 2015-2016.

Le graphique des âges se passera de commentaires quant à la tranche la plus représentée.

Les 9852 licenciés se répartissent entre 6222 retraités MGEN, 3238 actifs, 164 temporaires et 228 jeunes.

Une progression des effectifs entreprise depuis 2006/2007, importante entre 2008 et 2012, poursuivie à ce jour. Cette dynamique doit se pérenniser tout en ne perdant pas de vue que notre préoccupation doit rester l'augmentation de nos licenciés actifs.

LES LICENCES :

A noter que ces effectifs se répartissent en :

- 58,32 % Femmes et 41,68 % hommes
- 63,15 % MGEN et 32,87 % actifs,
- 1,66 % licences temporaires et 2,31% de jeunes

63 comités et ligues répartis comme suit :

- 1 à 50 licenciés : **20** comités et **1** ligue
- 51 à 100 licenciés : **10**
- 101 à 150 : **8 + 1** (Fédé : 139 licences)
- 151 à 200 : **6**
- 201 à 300 : **9**
- + de 300 : **5** comités (363 Rhône, 323 Savoie, 318 Loire, 311 Bouches du Rhône, 309 Vosges)
- + 500 : **3** comités (710 Indre et Loire, 508 Bas-Rhin, 500 Alpes Maritimes)
- + de 1000 : **1** comité (1110 Haute Garonne)

Dont **4 nouveaux comités** qui ont débuté leur 1^{ère} saison : 2FOPEN-JS 29 (Finistère), 2FOPEN-JS 50 (Manche), 2FOPEN-JS 55 (Meuse), 2FOPEN-JS 974 (La réunion).

A noter également **2 changements de dénominations** : l'Ariège qui devient 2FOPEN-JS 09 ainsi que la Ligue Midi Pyrénées qui s'appelle désormais ligue Midi-Pyrénées 2FOPEN-JS.

LES INSTANCES NATIONALES :

Composition et Réunions statutaires année 2015/2016

1/ le Bureau Fédéral (10 membres) s'est réuni les 17 septembre 2015 et 27 janvier 2016.

2/ le Comité Directeur (23 membres) s'est réuni 3 fois les 12 novembre 2015, 15 mars et 15 juin 2016.

3/ Les commissions se sont réunies le 16 septembre 2015 à Paris pour mettre en place les manifestations fédérales, les formations, les stages et séjours. On verra plus loin ce qui a été mis en œuvre en 2015/2016.

Déplacements des élus :

3 sujets principaux de déplacements :

- Les réunions avec les partenaires (MGEN, CASDEN, MJS, ESPER, ...) pour conventions, subventions, projets communs comme le Salon de l'Éducation avec l'ESPER, souvent effectués avec la Responsable administrative et financière.
- Les réunions avec les élus départementaux pour des problèmes ou des situations spécifiques, pour des interventions à des réunions ou aux AG de leur CD, des créations de nouveaux comités départementaux.
- Les réunions statutaires, celles de travail au siège pour son fonctionnement, celles de préparation et d'organisation de manifestations, stages ou séjours fédéraux.

L'EQUIPE ADMINISTRATIVE :

Ces bénévoles travaillent en étroite collaboration avec l'équipe administrative :

- Christèle DERRÉ (Responsable administrative et financière) en poste depuis le 15 février 2012
- Nadège SIROTE (Comptabilité, Communication Développement) en poste depuis le 13 août 2012
- Anne PORCHER évolution du poste à mi-temps de secrétaire en contrat aidé depuis le 1^{er} mars 2012 vers un poste ¾ temps en contrat aidé. Fin du contrat CDD au 28/02/2017. Elle est depuis le 13 février 2017 remplacée par Nathalie Derouet.
- Faustine BARRANGER (Responsable Tourisme) en poste depuis le 15 septembre 2014 remplacée par Isabelle CHOLLET depuis mi-août 2016.

LES AIDES AUX DÉPARTEMENTS : Représente ¼ du budget fédéral

- Les rétrocessions sur licence de 4 € par adhérent actifs et 7 € pour les retraités MGEN ont représenté 56 000 € en 2015/2016
- 18 000 € ont été versés dans le cadre des Conventions Sport Entreprises (Golf et Tennis) et Sport Loisir aux Comités qui avaient fait parvenir leur dossier avec les justificatifs. A noter que le MJS ne verse plus d'aide sur ce chapitre. Il a donc fallu revoir cette aide en fond propres à la baisse.
- Il est apporté une aide de 500 € à la création d'un comité départemental, 3000 € ont été versés cette année
- Une aide exceptionnelle pour l'organisation des TTJ de 600€.
- Enfin, une participation financière de 10 000 € a été versée pour les déplacements lors de l'AG, des Challenges et du Championnat de France de Golf

Il y a d'autres aides financières en direction des comités départementaux, mais impactant sur le budget fédéral : le contrat d'assurance MAIF collectivité dont bénéficient les comités départementaux (RC, locaux, dirigeants bénévoles...), la garantie financière et responsabilité civile professionnelle pour les séjours, les formations gratuites proposées aux licenciés.

Le contrat Mondial Assurance a bien été mis en place pour 2016/2017

2 - RELATIONS EXTÉRIEURES

a) Relation institutionnelle : MINISTÈRE de la JEUNESSE et des SPORTS :

Rappel des objectifs de la Convention pluriannuelle 2014-2017

1. Accroître la pratique sportive (indicateur: nombre de manifestations organisées concernant un public intergénérationnel)

2. Développer les compétences des ressources humaines de la fédération (indicateur: nombre de journées stagiaires bénévoles)
3. Développer la pratique des seniors dans une perspective de santé (indicateurs; nombre de licenciés seniors)

Cependant, chaque année la Convention pluriannuelle 2014-2017 est soumise à une procédure d'Avenant fixant des éléments de cadrage conformes aux directives nationales.

De ce fait, après constitution d'un important dossier devant présenter des plans d'action conformes à la mobilisation demandée sur des axes très précis (ex : déploiement du service civique, éducation à la citoyenneté) budget prévisionnel, plan fédéral, stratégie de développement des formations, justification de la réalisation de la convention), une rencontre avec la Direction des Sports chargée des Fédérations Multisports a lieu chaque année pour renégocier cette subvention. Elle a eu lieu le 18/01/2016 à Paris.

La subvention de 31 000 € accordée en 2013 qui avait été ramenée à 25 000 € pour 2014, a été encore réduite à 22 500 € en 2015 et 18 000 € en 2016.

b) Partenaires : MAIF, CASDEN, MGEN, ESPER MAIF :

- **MAIF** : Subvention en baisse de 2 000€, la MAIF nous a versé 5 000 € en 2016
- **CASDEN** : Pas de rencontre à Noisiel cette année mais la subvention a été reconduite à hauteur de 5 000€ et son réseau de correspondants reste disponible, mais reste à optimiser au niveau départemental.
- **MGEN** : elle reste notre plus important partenaire avec une convention pour une subvention de 10 000€ qui a été reconduite.
 - Pour rappel : une convention a été signée au niveau national avec la MGEN en 2007 pour permettre aux membres des clubs de retraités d'avoir des activités physiques et touristiques conformes juridiquement au Code de la Mutualité. Pour info, à ce jour 39 conventions ont été signées.

➤ ESPER (Économie Solidaire pour l'École de la République)

C'est le prolongement du CCOMCEN, créée en 1972, constitué pour rendre plus puissantes les organisations qui en seraient membres. En 2010 ses membres l'ont dissoute pour créer l'ESPER qui nous offre un espace d'échange, de dialogue, de coopération, des actions communes au nom de nos valeurs (laïcité, égalité, citoyenneté, solidarité, éducation partagée...) et peut faciliter des démarches auprès d'organismes ou d'institutions. Aujourd'hui, l'ESPER regroupe 46 organisations

La 2FOPEN en est membre depuis le 1^o janvier 2012. Nous étions présents à l'AG le 6 avril 2016 à Paris mais exceptionnellement pas au Salon de l'Éducation dont les dates ont été perturbées par les événements de janvier 2016.

En résumé :

- MJS : subvention revue à la baisse chaque année, 18 000 € au lieu de 22 500 € l'an passé, avec des priorités et des objectifs difficilement transposables à notre fédération.
- MAIF = Subvention
- CASDEN = Subvention et collaboration pour diffusion de notre communication
- MGEN = Subvention et convention Clubs de retraités
- ESPER = organisme fédérateur de contacts

c) Autres réseaux :

La FFCO et le COSMOS qui nous apportent des réponses en matière légale et juridique principalement

3 – STAGES, MANIFESTATIONS ET SÉJOURS

Les commissions ayant en charge ces dossiers se sont réunies à Paris le 15 septembre 2015

1) LES FORMATIONS

➤ **FORMATION ACCOMPAGNATEURS MONTAGNE/RANDONNEES PEDESTRES**

Les 30 et 31 janvier à St Gaudens (CD31) – 12 stagiaires

D'autres demandes n'ont pu être satisfaites pour cause d'indisponibilité du formateur, mais le seront cette année.

➤ **STAGE RECYCLAGE ACCOMPAGNATEURS de SKI**

Du 19 au 25 octobre 2015 à Tignes - 11 stagiaires + 1 BE

➤ **FORMATION CHARGÉ DE VOYAGES ET SEJOURS SPORTIFS**

15 mars 2016 – à Parçay Meslay, veille de l'AG et 17 juin 2016 – à Paris (siège MGEN)

➤ **3 ATELIERS : RESPONSABLE TRESORERIE, DIRIGEANT DE COMITE, ROLE D'UN ÉLU**

15 mars 2016 – à Parçay-Meslay

Pour info : il a été proposé une formation animateur Golf et Responsable APPN-Escalade = restées sans écho.

2) STAGES ET SÉJOURS SPORTIFS - Saison 2015-2016

Stages organisés par nos Comités départementaux

- Urdos : 21 au 27 février 2016 (CD 65) Ski alpin et ski de fond
- Urdos du 10 au 16 juillet 2016
- Châtel – ski alpin : du 20 au 27/02/2016
- Hardelot (CD 62 Pas de calais) – 27 avril au 3 mai
- Séjour golfique en Anjou (CD49) – 7 au 12 juillet

Tous n'ont pas été cités faute d'avoir été communiqués ou confirmés au siège.

2) LES MANIFESTATIONS FÉDÉRALES

- Longefoy : 2 stages de ski du 06 au 13 février 2016 et du 13 au 19 février 2016
- Challenges nationaux de Golf les 6 et 7 mai 2016
- Tournoi des Toujours Jeunes à Luchon les 28 et 29 mai 2016 (organisée par la ligue Midi-Pyrénées)
- 2èmes Championnats nationaux de Golf les 6 et 7 mai 2016

4) LES SÉJOURS :

- Marchés de Noël en Alsace : 16 au 19 décembre 2015 = 8 participants
- La Fête du Citron : du 26 au 29 février 2016 = 18 participants
- WE au Féminin à l'Île de Ré : 17 au 19 juin 2016 = 22 participantes
- Fêtes maritimes à Brest : 2 séjours en juillet du 13 au 19 = 30 participants

4 - PARTENARIATS

GOLF O MAX : Nous offrons la possibilité, pour nos licenciés golfeurs, d'acheter, à prix négocié, le carnet de réductions valable dans plus de 400 golfs en France.

BLUE GREEN : Offres négociées et conditions particulières pour nos licenciés dans plus de 50 golfs en France

WELCOME SPORT : Réductions hôtelières pour nos licenciés et sur présentation de leur licence au sein des hôtels Campanile, Kyriad et Kyriad Prestige.

VTF : Tarifs préférentiels pour séjours individuels et groupes

A noter qu'un nouveau partenariat vient d'être mis en place en 2017 permettant des tarifs préférentiels également pour tout séjour individuel ou groupes dans les **Renouveau Vacances et les Villages Clubs du Soleil**.

5 - INFORMATION - COMMUNICATION

➤ **VIA LE NET**

Newsletter fédérale / Site / Intranet / Facebook / Flyers fédé et pour les CD

Il est proposé à tous les comités départementaux de fabriquer la maquette de leurs activités pour qu'ils puissent l'utiliser dès la rentrée et mis sur le site à la rubrique « Comités départementaux ». Cette année certains comités ont envoyé les informations qu'ils voulaient voir figurer sur leurs flyers et ont obtenu la maquette faite par la responsable de la communication de la fédération.

Lors des saisies de licence, pensez à lire les nouvelles actualités notées sur la page d'accueil.

La fédération est également présente sur Facebook, pensez à partager nos actualités !

6 – MANIFESTATIONS ET PROJETS FÉDÉRAUX EN COURS

Fête des Lumières à Lyon du 9 au 11 décembre 2016 : 18 participants

Ski à Longefoy-La Plagne du 18 au 25 février 2017 : 106 participants + 6 encadrants

Challenges et championnats de golf en Vendée du 26 et 27 mai 2016 (WE Ascension)

Challenges Sports Co à Temple-sur-lot (Lot-et-Garonne) du 3 au 5 juin (WE Pentecôte)

4^{ème} WE Féminin du 16 au 18 juin dans le Berry vers Nohant (36)

2 Séjours avec notre partenaire Les Villages Clubs du Soleil :

- Séjour rando à Marseille du 26 mars au 2 avril 2017
- Séjour Découverte de Marseille du 9 au 15 avril 2017

3 projets de WE rando en cours avec notre partenaire VTF

- 9 au 11 juin 2017 – Alsace – 3J/2 Nuits en pension complète et 1 jour ½ d'accompagnateur rando
- 23 au 25 juin 2017 – Blainville - 3J/2 Nuits en pension complète et 1 jour ½ d'accompagnateur rando
- 22 au 24 septembre 2017 – Lacanau - 3J/2 Nuits en pension complète et 1 jour ½ d'accompagnateur rando

1 projet une semaine « en liberté » et en pension complète à Blainville avec notre partenaire VTF

- Du Dimanche 2 au samedi 8 juillet 2017

Adèle PAGAN



Secrétaire Générale de la 2FOPEN-JS

VOTES DU RAPPORT MORAL ET DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

POUR : 9 711
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le rapport moral et le rapport d'activités sont adoptés à l'unanimité.

BILAN FINANCIER 2016 PAR LE TRÉSORIER, Sylvain PIEDERRIERE

Point financier présenté par Sylvain Piederriere Trésorier, assisté de Madame Valérie Rochard, notre expert-comptable (cabinet IN EXTENSO).

La consolidation poursuivie lors de cet exercice a porté ses fruits comme le montre le résultat de l'exercice 2016 qui est positif avec un montant de **74 370,73 €**, équilibrant enfin le déficit de 2013 (**--126 638,81 €**).

Avec ce résultat, les fonds associatifs de notre fédération sont désormais de **168 146 €** (contre 93 775 € au 31.12.2015). Pour rappel, ces fonds associatifs doivent être à la hauteur d'une année de salaires chargés et des différents partenariats financiers. Ils sont le reflet de la bonne santé de notre fédération ainsi que l'instrument de notre indépendance par rapport aux organismes nous subventionnant.

Malgré ce résultat positif, cette année encore nous vous soumettrons au vote une hausse de la licence.

La subvention 2016 du MJS (18 000 €) a baissé de 4 500 € par rapport à l'exercice 2015 (22 500 €).

Madame Rochard a précisé que les efforts engagés portent leurs fruits et que la santé financière de notre Fédération était en phase avec les objectifs qu'elle s'était fixée.

Résultat de l'exercice 2016 : + **74 370,73 €**

VOTE BILAN FINANCIER 2016

POUR : 9 177
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le bilan financier 2016 est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

Lors de l'établissement du budget prévisionnel 2017 nous envisageons une augmentation du nombre de licenciés (espérant enfin dépasser le seuil des 10.000 licenciés).

Charges :

Les frais de déplacement et de location de salles pour les Comités Directeurs augmentent car pour le moment nous n'avons plus de salles mises à notre disposition par la MGEN sur Paris.

Produits :

En ce qui concerne les partenaires, la CASDEN ne nous subventionnera plus financièrement en 2017, la MAIF et la MGEN devraient renouveler leurs aides pour les mêmes montants également (ce poste reste cependant fragile).

Depuis plusieurs années, la subvention liée à notre convention d'objectif ministérielle était en baisse constante, nous savons depuis peu qu'elle sera maintenue pour 2017 (18 000 €).

VOTES BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

POUR : 9 177
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Le budget prévisionnel 2017 est adopté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU COMITÉ DIRECTEUR

Cette assemblée générale étant électorale, un appel à candidatures a été effectué afin de renouveler le Comité Directeur. De nombreuses candidatures sont parvenues au siège de notre fédération : 22 candidats dont 7 femmes et 1 médecin. L'intégralité de cette liste de candidatures a été mise au vote.

VOTE SUR LA LISTE DES CANDIDATURES AU COMITE DIRECTEUR

POUR : 9 177
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Les 22 candidats au Comité Directeur sont élus à l'unanimité.

COMPOSITION DU BUREAU FÉDÉRAL 2017 - 2022

Après l'élection du nouveau comité directeur, les membres se sont réunis pour constituer le nouveau Bureau Fédéral :

Président : Sylvain PIEDERRIERE	Vice-Président : Michel BERGERON
Secrétaire Générale : Adèle PAGAN	Secrétaire Générale Adjointe : Roseline SAVAL-LAMBERT
Trésorier : Pierre JALADE	Trésorier Adjoint : Yvon TOUGUET
Membres : Michèle BÉNITO, Daniel FRAYSSE, Jacquelin RONFLARD et Nicole BRÉGEARD	

Il est à noter que 4 femmes sur 10 membres sont élues, respectant ainsi la proportion de 40 % de femmes dirigeantes au sein des Fédérations sportives, comme le demandait le Ministère Jeunesse et Sports.

AFFILIATIONS ET LICENCES SAISON SPORTIVE 2017/2018

Une nouvelle tarification des affiliations et licences sera mise en place pour la saison sportive 2017-2018 avec **majoration de 1 euro pour toutes les catégories de licences**. Aucune modification des tarifs des affiliations des Comités Départementaux à la fédération. Cette majoration de 1 € par type de licence est mise au vote.

VOTE SUR LA TARIFICATION DES LICENCES 2017-2018 : avec augmentation de 1€ / licence

POUR : 9 037
CONTRE : 363
ABSTENTION : 311

La tarification des licences 2017-2018 est adoptée.

Information concernant la future saison sportive 2017/2018, le Comité Directeur du 14 mars 2017 a entériné le fait que le certificat médical de non contre-indication sera demandé à tous les licenciés pratiquant une activité sportive.

Aussi, pour toute licence « loisirs » ou « compétition », le certificat médical devra être présenté à chaque renouvellement ou prise d'adhésion auprès des comités départementaux à compter du 1^{er} septembre 2017.

MANIFESTATIONS A VENIR

De nombreuses manifestations sont programmées, nous vous demandons de bien vouloir communiquer au mieux auprès de vos licenciés pour anticiper les séjours et manifestations sportives.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, Claude DRAZEK remercie toutes les personnes présentes, se félicite de la bonne tenue de cette Assemblée Générale avec une appréciation particulière quant à la richesse des échanges.

La séance est levée à 16 h.

Le Président,



Claude DRAZEK

La Secrétaire Générale,



Adèle PAGAN